

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Sindara : le nouveau chef de canton dans son fauteuil

Il s'agit de Jean Gelase Missevou, installé dernièrement par le gouverneur de la Ngounié, M. Banguébe Mayoubi.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

SINDARA, bourgade située à 25 km de Fougamou chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, a un nouveau chef de canton : Jean Gelase Missevou. Il remplace le défunt Marcel Kounga, qui a passé plusieurs années à la tête de cette chefferie cantonale. Cet ancien forestier a été installé officiellement par le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi. En présence de plu-

sieurs cadres de la localité. La mobilisation était au rendez-vous. Le tout agrémenté par des danses traditionnelles et rites tsogho. Ethnie dont le promu est issu.

En le renvoyant à l'exercice de ses nouvelles fonctions, le gouverneur Banguébe n'a pas manqué de lui rappeler de se référer, en cas de besoin, aux textes qui régissent les fonctions des personnels et auxiliaires de commandement. Notamment le décret 724 portant attributions, pouvoirs et avantages des personnels et auxiliaires de commandement. "Vous êtes désormais le chef de canton de toute la contrée de Sindara. Par conséquent, cela vous contraint au droit de sagesse, de neutralité et d'impartialité pour espérer



Les officiels et le nouveau chef de canton de Sindara.

Photo : Félicien Ndongo

consolider l'unité et la cohésion sociale dans votre conglomerat (...). Votre stature de chef vous donnera la force et l'intelligence à diriger ce vaste canton. Mais tel un maçon, vous êtes attendu au

pied du mur", a averti le gouverneur Banguébe. Tout en mesurant la tâche qui lui incombe désormais, le promu a remercié les autorités pour le choix porté sur sa personne. "Je

n'ai qu'une seule promesse, celle d'être au service et à l'écoute du plus grand nombre, afin d'œuvrer, ensemble, dans la concorde et la paix", a confié Jean Gelase Missevou, visiblement content.

Le gouverneur Banguébe sur le chantier de la route de Guietsou



Photo : Félicien Ndongo

La délégation devant un pont qui sera refait en matériaux durables.

LES travaux exécutés actuellement sur ce linéaire, long de 96 km, avancent normalement.

FN
Guietsou/Gabon

Le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, accompagné du préfet du département de la Mougoula, Albert Mayombo Ifounga, et du directeur provincial des Travaux publics (TP), Urbain Mba-

dinga, s'est récemment rendu sur le chantier des travaux de la route de Guietsou, chef-lieu du département. Exécutés sur financement de la société Cora Wood par la direction provinciale des TP, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, ces travaux portent sur un linéaire en latérite de 96 km. Depuis le village Bu-

tambe-Sane-Fumu (à une dizaine de km de Mouila), jusqu'à la commune de Guietsou. Ils consistent à l'ensoleillement, au rechargement partiel et général en latérite et à la réfection partielle ou totale des ponts. Les ouvrages d'art seront en béton. Les structures en bois seront remplacées par des traverses en acier. Le bois ayant une durée de vie limitée.

Sur le terrain, le chantier avance et a déjà dépassé le PK 30 où se situe le village Mandji-Dakar. Probablement, d'ici fin mai ou juin de l'année en cours, il pourrait être terminé. Le préfet s'est d'ailleurs dit satisfait de voir les travaux de la route de la Mougoula se poursuivre positivement.

Occasion pour lui de remercier le gouvernement d'avoir pris l'arrêté 105, qui permet, aujourd'hui, aux populations locales de bénéficier et/ou profiter des retombées de certaines entreprises, dans le cadre de leur "responsabilité sociétale". Le cas de Cora Wood qui exploite le bois dans le département.

Gamba : des présents pour les populations



Photo : Koumou

Des vivres apportés aux villageois par le parlementaire.

UN geste du député du 2e siège, Koumba de Souza.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

EN séjour, dernièrement, dans son fief politique du 2e siège du département de Ndougou, le député Pierre André Koumba de Souza, n'y est pas allé les mains vides, mais chargées de cadeaux. En effet, en plus des vivres remis aux populations, il a aussi doté les auxiliaires de commandement des téléphones portables, pour leur permettre d'être en contact permanent avec leur hiérarchie.

Il a promis de se rendre, lors de la célébration en différé du 52e anniversaire du PDG, dans les villages Pitonga, Foundou et Ibouka.

Partout où il est passé, il a expliqué à ses électeurs le rôle d'un député à l'Assemblée nationale, ses missions régaliennes, etc. De ces explications, les populations

ont appris que le député vote la loi, consent l'impôt et contrôle l'action du gouvernement.

De ces explications, les populations ont appris que le député vote la loi, consent l'impôt et contrôle l'action du gouvernement. Le parlementaire a mis également à profit son séjour pour entretenir les uns et les autres sur la Loi de finances et ses différentes composantes. C'était aussi l'occasion pour l'élu national d'échanger avec ses électeurs, et de toucher, du doigt, les difficultés que certains d'entre eux rencontrent au quotidien.